

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 74-668/SG/FP portant ouverture d'un concours direct pour le recrutement de deux assistants météorologistes.

n° 74-668/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
17 avril 1974

Numéro JO
n° 9 du 10/05/1974

Date du numéro
10 mai 1974

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Un concours direct pour le recrutement de deux assistants météorologistes du corps territorial du Service météorologique sera ouvert le jeudi 20 juin 1974 et le vendredi 21 juin 1974 à 7 heures, soit à l'école de la zone portuaire sud, soit à la direction de l'Office des Postes et Télécommunications Art. 2.— Les candidats à ce concours devront se présenter personnellement au Ministère de la Fonction publique (Service du personnel), pour déposer leur déclaration de candidature. Les imprimés nécessaires à la constitution du dossier d'inscription seront fournis à la Fonction publique. Les demandes d'inscription ne seront plus admises après le jeudi 13 jui 1974 à 17 h.30. Pièces à fournir : — extrait d'acte de naissance — copie conforme de la carte diapte. française ou certificat de nationalité françaises; — copie conforme du BEPC ou d'un diplôme équivalent ou certificat de scolarité attestant que l'intéressé poursuivi ses études jusqu'à la classe de seconde; — extrait du casier judiciaire (bulletin n° 3); — deux photos d'identité.